EDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
RÉUNION

À Saint-Denis, le 10 novembre 2026

Nom :
Prénom :
Établissement :

CONVOCATION

Réunion statutaire

Cher·e collègue,

La CFDT EFRP Réunion te convoque à la réunion statutaire de l'équipe militante AESH intitulée :

Groupe de Travail Militant AESH

Vendredi 20 novembre 2026

Horaires : de 8 h à 17 h
Lieu : Collège Les Aigrettes

Cette réunion sera consacrée aux travaux du Groupe de Travail Militant AESH et aux échanges de l'équipe.

Cadre réglementaire

L'article R. 214-38 du Code général de la fonction publique prévoit, sous réserve des nécessités du service, des autorisations spéciales d'absence pour les représentants syndicaux mandatés participant aux réunions des organismes directeurs dont ils sont membres élus ou auxquels ils sont nommément désignés conformément aux statuts. Ce cadre s'applique à la présente réunion si ces conditions sont réunies. Les plafonds annuels sont fixés par les articles R. 214-39 et R. 214-40 du même code.

Merci de transmettre cette convocation à ton autorité hiérarchique à l'appui de ta demande d'autorisation d'absence, selon les modalités applicables à ta situation.

Reçois, cher·e collègue, nos salutations syndicales.

Le Secrétaire Général
Jonathan SELAMBAROM